Compte rendu de la réunion mensuelle du 5 octobre 2021.

Participants : Maurice BERGERON, Jacques BONNARD, Marie CAILLE, Emmanuel CHAIZE, Fabienne CHAMOULAUD, René CLOCHER, Edith CORNET, Richard DUMON, Anne-Marie GIRAUD, Richard HAUDUROY, Dominique RAJON, Michèle LACROIX, Eliane VERNET.

Excusés : Brigitte PICARD, Jean-Jacques RENARD, Catherine SCHMITT.

TACO (Terrain d'activité du Chariot d'or). Monsieur CHAIZE, riverain du Taco, expose les nuisances auxquelles sont confrontés les habitants proches du terrain en question. Il s'agit avant tout des nuisances sonores qui sont exacerbées en soirée. Le problème n'est pas nouveau et il a déjà été évoqué au conseil de quartier est. Monsieur CHAIZE a contacté Madame GUITARD qui lui a conseillé de nous rencontrer. Les problèmes seraient en partie résolus par trois mesures : fermeture de la porte d'entrée entre 20 h du soir et 8 h du matin comme le prévoit le panneau à l'entrée, remplacement du revêtement du sol, réexamen de la nature des agrès. Ce terrain étant géré par le service des sports de la ville de Lyon, un courrier sera envoyé à l'adjoint aux sports de la ville de Lyon avec demande d'une rencontre.

Rue du Mail. La mairie crée une zone de rencontre rue du Mail, entre la petite place de la Croix-Rousse et la rue d'Ivry. Il s'agit de mettre en place une zone où la vitesse des voitures sera limitée à 20 km/ heure. Les piétons pourront se déplacer sur la chaussée sans s'y arrêter et seront prioritaires sur les vélos, scooters et voitures. La signalisation de cette nouvelle situation sera faite par un marquage coloré au sol dont les modalités ne sont pas encore fixées. Une rencontre a eu lieu le 1er octobre, une autre est prévue le 15 octobre pour choisir le type de marquage. Afin de rendre plus facile le déplacement des personnes en situation de handicap visible ou invisible notre association demande qu'il n'y ait plus de différence de niveau entre la chaussée et les trottoirs mais la mairie estime cette disposition trop coûteuse. Le co-président de « Côté Croix-Rousse », association des commerçants partage notre demande. L'accessibilité aux magasins aux personnes en situation de handicap visible ou invisible est à ce prix.

Exposition photos concernant le Boulevard de la Croix-Rousse. L'idée de ce projet est née à la suite des prévisions de remodeler le Boulevard de la Croix-Rousse. Ce projet est entièrement porté par notre association. Il consiste à réaliser un certain nombre de panneaux où seront confrontées des reproductions anciennes et des photographies actuelles. Il est prévu d'exposer notre travail à la mairie du 4ème, à la mairie du 1er et à la Maison des associations. Pour l'instant le projet continue de s'affiner. La mairie qui a été contactée est favorable au projet mais pour l'instant nous n'avons pas encore de date retenue pour l'ouverture de cette exposition.

La vogue. L'automne est là avec le retour de la vogue, attendue par certains, redoutée par d'autres. Le problème des nuisances (bruit, difficulté de déplacement) est accru cette année par le fait que les terrasses sur voierie, à la suite de la pandémie, sont encore présentes. Par ailleurs certains déplorent que le pass sanitaire ne soit pas demandé par les forains et les masques de protection sont quasi inexistants. Une commission vogue a vu le jour à l'initiative du Conseil de quartier centre. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu rassemblant des habitants du quartier, des élus, des techniciens de la ville de Lyon (DECA) et des forains. Si un consensus émerge

pour une vogue apaisée et moins ambitieuse, il sera difficile de répondre à des attentes très différentes selon que l'on habite près ou loin de la vogue. Notre association propose que les riverains de la vogue puissent bénéficier pendant la durée de celle-ci d'une place de stationnement gratuite au parking du Gros caillou.

Nous protestons contre l'utilisation abusive des trottoirs par les forains notamment aux deux angles de la rue de la Terrasse (prolongement du bld des Canuts) sur le boulevard de la Croix-Rousse. La même situation se reproduit sur la grande place de la Croix-Rousse à l'angle sud-est de celle-ci (en face de la rue des pierres plantées). Les piétons à ces endroits sont obligés de marcher sur la chaussée. Votre CIL va écrire à la mairie pour demander une action correctrice.

Rue Philippe de la Salle. La mairie souhaite créer des aménagements piétonniers dans cette rue, notamment dans sa partie nord. Une réunion de présentation du projet se tiendra le mardi 12 octobre au Centre social Pernon à 19 h 15.

Aménagement du « Cours des Tapis ». Jacques BONNARD, membre de notre association, a présenté un projet d'aménagement et de verdissement de cet espace dénommé officiellement Place des Tapis. Ce projet vise essentiellement à transformer cet espace en un lieu calme avec végétation et bancs. Pour cela ce boulevard serait fermé à la circulation à hauteur de la rue Perrod et les véhicules venant soit de la rue Jacquard, soit du Boulevard des canuts, seraient dirigés de préférence vers la rue de la Terrasse et en partie aussi vers la rue Perrod. Les quelques places de stationnement supprimées pourraient être récupérées au niveau de cette fermeture, à hauteur de la rue Perrod. Cette proposition qui impacte la circulation dans le quartier sera affinée par Jacques BONNARD avant d'être envoyée à la mairie du 4ème, à la mairie de Lyon et à la Métropole.

Cheminement vert. Cette liaison verte devant relier les balmes du Rhône et de la Saône et figurant à la PPI (programmation pluriannuelle d'investissement) n'a toujours pas reçu le moindre début de concrétisation. Nous avons fait des propositions à ce sujet qui n'ont pour l'heure entraîné aucune réaction. Richard HAUDUROY le président fera une nouvelle tentative de prise de contact avec Monsieur HUSSON, adjoint au maire de Lyon, délégué à la Biodiversité, à la Nature en ville et à la Protection animale.

Entretien de l'espace public. Certains habitants se plaignent des végétaux qui poussent à l'état sauvage dans les interstices entre les façades et le bitume des trottoirs ou encore au pied des arbres d'alignement. Depuis que la Métropole a abandonné l'usage des pesticides chimiques certaines plantes sont devenues envahissantes.

La question a été posée à Elodie TRIAS (le 05/10/21 jardin de rue Dumont d'Urville), qui confirme qu'il y a des consignes données aux services d'entretien de laisser la végétation pousser librement sous réserve que cela n'entraîne pas de problème de sécurité ou de nuisances importantes. Lorsque la sécurité des personnes ou l'état des constructions sont menacés chacun peut le signaler à la Métropole et demander une destruction des plantes indésirables.

Ce phénomène n'a pas qu'un côté négatif puisque la reconquête de la biodiversité passe par le développement des plantes sauvages qui peuvent attirer les insectes. Nous ferons un « diagnostic en marchant » afin de signaler les lieux qui nous paraissent mériter une intervention.

Prochaine réunion de l'association. En raison du déplacement des dates des vacances de Toussaint la prochaine réunion mensuelle aura lieu exceptionnellement le **mercredi 10 novembre à 19 h 30** à la Maison des associations.

Assemblée générale en présentiel : elle est prévue **le samedi 29 janvier 2022** dans les locaux de l'ALCR au 8 rue Hénon.

Divers : Message de Mme HACINI à notre association pour lui demander de soutenir son projet d'achat d'une parcelle pour construire une maison écologique dit cette personne. Il est noté qu'à priori ce terrain n'est pas à vendre et qu'il est classé comme EVV (Espace Végétalisé à Valoriser) et EBC (Espace Boisé Classé). Nous souhaitons toujours privilégier l'intérêt collectif à l'intérêt privé sur une parcelle appartenant à la mairie. A suivre.

Agenda :

06/10/21 à 14 h 30 : Commission UCIL Bien Vieillir Maison de l'Environnement, 14 avenue Tony Garnier (7è)

07/10/21 à 9 h (angle Hénon /Deleuvre) diagnostic en marchant sur l'entretien de l'espace public

12/10/21 à 19 h 15 : présentation aménagement piétonnier rue Philippe de Lassalle au centre social Pernon**.**

15/10/21 à 8 h : 2ème réunion signalisation rue du Mail

19/10/21 à 18 h 15 : AG UCIL à Gerland

02/11/2021 à 10 h (Bar de l'avenir) **:** préparation réunion du 10/11/21